$\label{line:discipline:ac-lille:fr/ressources-disciplinaires/transport-et-prestations-logistiques/module-m10/g6s2$

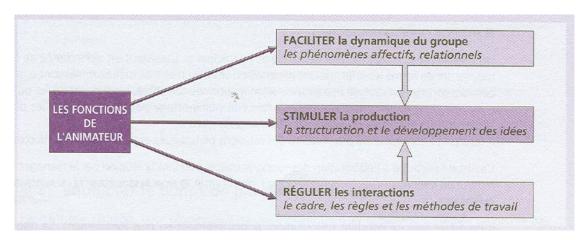
G6S2 Chap2

ANIMER UNE REUNION

La réunion est une situation de communication d'un groupe de travail restreint

I- <u>LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR</u>

L'animateur conduit les participants à remplir l'objectif de la réunion.

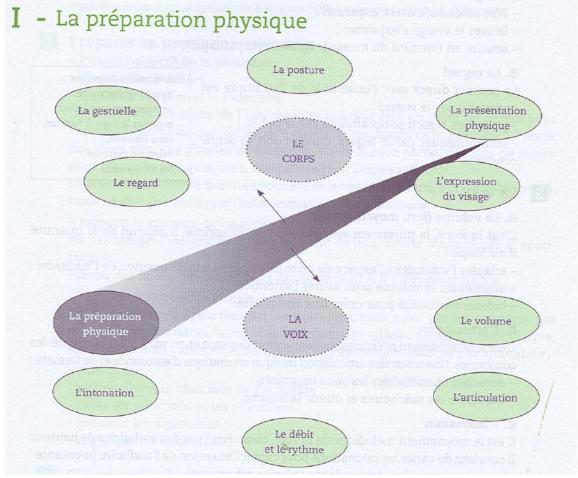


Il met ses compétences relationnelles et en techniques de communication au service de ces différentes fonctions :

- Les fonctions techniques : il exerce des fonctions d'encadrement. C'est pourquoi, sa préparation technique est essentielle. Il doit :
- annoncer le thème, l'objectif de la réunion et la contribution de chacun
- être à l'écoute, reformuler pour relancer les discussions, clarifier, pratiquer l'écoute active, poser des questions pour motiver, imaginer les conséquences, apporter des informations précises aux participants
- synthétiser les idées, les noter au tableau
- conclure en vue de la décision, en reprenant les objectifs de départ et en faisant le point

Les fonctions psychologiques et relationnelles

La clarté de ses propos, son engagement personnel, son dynamisme doivent produire des effets d'entraînement auprès des participants. Lorsque ceux-ci poseront des questions, l'attitude de l'animateur doit s'adapter et témoigner de l'empathie (capacité de se mettre à la place d'autrui et de percevoir ce qu'il ressent), de l'ouverture à l'autre



II- LES TECHNIQUES D'ANIMATION

Les techniques d'animation	Le rôle de l'animateur
LE TOUR DE TABLE: chacun des	- préciser la durée des interventions
participants répond à tour de rôle à une	 écrire la question ou le sujet au tableau
question précise (pas d'interaction	- prendre des notes au tableau au fur et à
programmée entre les arguments des uns et	mesure des réponses
des autres).	
LE DEBAT: technique qui permet	- donner le contexte, préciser les enjeux
d'élaborer des solutions collectives grâce à	- écrire la question ou le thème au tableau
l'interaction des arguments entre les	- conduire les échanges en régulant le temps de
participants	parole, reformulant, questionnant, apporter
	des précisions
LE TRAVAIL EN SOUS-GROUPE : faire	- constituer les sous-groupes
réfléchir pendant une durée déterminée des	- noter sur un tableau les sujets de travail, le
petits groupes de 3 à 4 personnes sur un	temps imparti, le résultat attendu
sujet. Déterminer au sein du groupe un	
animateur chargé d'organiser le travail et	
de restituer le résultat	
LE TRAVAIL INDIVIDUEL : la réflexion	- limiter les sessions individuelles à une
individuelle des participants permet de	vingtaine de minutes maximum
prendre du recul par rapport à un sujet ou	- donner précisément les consignes au tableau
de produire des résultats au cours d'un	
exercice pratique	